



**Agent Territorial Spécialisé
des Ecoles Maternelles
(H/F)**

Publication : le 14/02/2023

A pourvoir : Le 20/03/2023

Fin de candidature : 14/03/2023

Grade : Adjoint technique

La Communauté de Communes SEULLES TERRE ET MER recrute un agent territorial spécialisé des écoles maternelles pour assister le personnel enseignant, assurer la propreté des locaux, encadrer et surveiller les enfants, participer au service de cantine.

Missions :

Sous la responsabilité du responsable scolaire, vous assurerez les missions suivantes :

Accueil, surveillance et service

- Accueillir les enfants confiés par les enseignants ou les agents du service périscolaire
- Accompagner et encadrer les élèves durant le repas
- Surveiller et encadrer les élèves dans la cour pendant la pause méridienne
- Sensibiliser et éveiller les enfants à la découverte du goût et à l'apprentissage des règles de vie collective
- Servir les repas
- Observer et rendre compte d'une situation ou d'un comportement nécessitant une prise en charge d'un enfant
- Sécuriser les conditions de transfert des élèves d'un bâtiment à un autre
- Accompagner les enfants dans le bus

Nettoyage de locaux

- Mettre en œuvre les procédures d'entretien et d'hygiène des locaux et des matériels de restauration
- Vérifier l'état de propreté des locaux
- Aspirer, balayer, laver dépoussiérer des locaux et des surfaces
- Effectuer le choix des dosages des produits à utiliser
- Trier et évacuer les déchets courants
- Repérer des anomalies et des dysfonctionnements dans les locaux et les signaler
- Stocker les produits et assurer leur renouvellement

Activités saisonnières :

- Nettoyage des locaux pendant les vacances scolaires

Autres activités :

Assister à des réunions et participer à des formations en lien avec vos missions.

Profil recherché :

- Connaissance des règles de propreté et technique d'entretien ;
- Connaissance des règles de sécurité ;
- Être à l'écoute et savoir dialoguer avec l'enfant ;
- Savoir s'adapter à la diversité sociale et culturelle des familles ;
- Savoir travailler en équipe ;
- Faire preuve d'autonomie dans les tâches confiées ;
- Faire preuve de discrétion professionnelle.

Conditions de travail :

Lieu d'affectation : Moulins-en-Bessin (Coulombs) et Creully-sur-Seulles (Creully)

Service d'affectation : Service scolaire

Temps de travail : 13/35ème, temps de travail annualisé.

Avantages liés au poste :

Rémunération : statutaire

Participation au financement de la protection sociale complémentaire

Candidature :

Personne à contacter : Mme DUVAL Marie, Responsable scolaire au 06.08.18.52.03

ou par mail : recrutement@cdc-stm.fr

Candidature à adresser à Monsieur le Président :

Communauté de Communes SEULLES TERRE ET MER

10 Place Edmond Paillaud

14 480 CREULLY-SUR-SEULLES